

## Inscription et paiement

Veillez faire parvenir votre inscription accompagnée de votre chèque par voie postale au :

**Conseil pour la protection des malades**  
3565, rue Berri, Bureau 230  
Montréal (Québec)  
H2L 4G3

Il est également possible d'envoyer votre inscription par courriel à [info@cpm.qc.ca](mailto:info@cpm.qc.ca) et faire suivre votre paiement avec une copie de votre inscription.

### Inscription/Annulation

Date limite d'inscription : 15 août 2019

Aucune annulation d'inscription ne sera accordée **après le 15 août 2019**.

En cas d'annulation avant cette date, des frais d'administration de 50 \$ seront retenus.

**Sous l'initiative du Conseil pour la Protection des Malades et du comité organisateur du colloque**



## L'organisation

Fondé en 1974 par le regretté Claude Brunet, le Conseil pour la protection des malades est un organisme à but non lucratif dont le mandat est de promouvoir et défendre les droits des usagers du réseau de la santé à travers le Québec.

### LA MISSION

Promouvoir et **défendre** les droits des usagers du réseau de la santé et des services sociaux afin d'augmenter leur pouvoir d'agir et améliorer la qualité des services. Le CPM regroupe des comités des usagers et de résidents implantés dans les établissements de santé situés aux quatre coins de la province.

### LA VISION

Être la référence pour les usagers et le réseau de la santé et des services sociaux dans l'ensemble du Québec.

### LA DEVISE

- **Protéger** les usagers et les personnes vulnérables afin qu'elles jouissent d'un milieu de vie favorable ;
- **Défendre** les usagers du réseau de la santé lorsque leurs droits sont brimés ;
- **Agir** à titre d'intermédiaire et de médiateur auprès des instances politiques provinciales, tout en menant des actions directes sur le terrain.

### LE MANDAT DE L'ÉQUIPE

- Conseiller les personnes par le biais d'avocats et de conseillers compétents ;
- Offrir une multitude de services tels la médiation, des formations sur les droits des usagers et la rédaction d'avis juridiques ;
- Outiller les comités des usagers et de résidents en leur offrant des formations, des guides, des dépliants ou tout autre service relativement à leur mandat.



**CONSEIL POUR LA  
PROTECTION  
DES MALADES**

## 16<sup>e</sup> Colloque

19 et 20 septembre 2019

***Un réseau en réparation  
pour nos aînés***

À l'Hôtel Sandman  
Montréal-Longueuil

Conseil pour la protection des malades  
3565, rue Berri, bureau 230  
Montréal (Québec) H2L 4G3  
1 877 CPM-AIDE ou 514 861-5922  
[www.cpm.qc.ca](http://www.cpm.qc.ca) [info@cpm.qc.ca](mailto:info@cpm.qc.ca)

## Programme préliminaire

### Jeudi le 19 septembre

- 16h30 Inscription des participants  
Ouverture du Colloque :  
17h00 Cocktail  
18h30 Allocution d'ouverture  
19h00 Banquet

### Vendredi le 20 septembre

- 9h00 **Bloc 1 : Soins aux aînés à domicile**  
Mme Jacqueline Rousseau  
M. Alain St-Arnaud  
Mme Magalie Dumas  
9h45 **Panel d'échange**  
10h30 **Bloc 2 : Soins aux aînés en milieu hospitalier**  
Dr. Frank Giuristante  
Dre Nadine Larente  
Équipe multidisciplinaire  
11h15 **Panel d'échange**  
12h00 Dîner et visite des kiosques  
13h30 **Bloc 3 : Soins aux aînés en centre d'hébergement**  
M. François Aubry  
M. Jean Bottari  
M. Philippe Voyer  
14h15 **Panel d'échange**  
15h00 Allocution de clôture  
15h30 Clôture du colloque

## Hébergement

### Hôtel Sandman

999, rue de Sérigny  
Longueuil, Québec, J4K 2T1  
Téléphone : 450-670-3030  
Numéro sans frais : 1 800 726-3626  
Télécopieur : 450 670-5928

### Tarifs par nuit, valable jusqu'au 15 août 2019

#### Occupation simple ou double

Occupation double : 135\$

Chaque participant sera responsable de la réservation et du paiement de sa chambre. Veuillez mentionner le nom du Conseil pour la protection des malades afin de bénéficier du tarif préférentiel et de faire partie du bloc de chambres réservé pour l'événement

**Stationnement :** Gratuit

**Piscine intérieure**

**Petit déjeuner : 13,50\$**

### Chambres pour les personnes à mobilité réduite :

Veillez mentionner vos besoins lors de la réservation de votre chambre.

**Frais supplémentaires :** Les tarifs sont assujettis aux taxes provinciales applicables.

### Heures d'arrivée et de départ

Les chambres sont disponibles à partir de 15 h le jour d'arrivée et doivent être libérées à 12 h le jour du départ.

## Formulaire d'inscription

(Veillez compléter un formulaire par participant)

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Comité | Organisme | Entreprise :  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_

Adresse :  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Télécopieur : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

### Tarif par participant

Tarifs	
Membres	200,00\$
Non-membres	250,00\$

*Accompagnateur d'un membre d'un comité des usagers ou de résidents à mobilité réduite : gratuit*

**Restrictions alimentaires :**  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**Besoins spécifiques :**  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**Mode d'envoi de l'inscription (voir au verso)**